

CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE "LES VALLEES"

SECTEUR

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

1, bd Paul Montel
06200 Nice
Tél. 04 97 22 09 06
service.migrants@fondationdenice.org



Table des matières

LA FONDATION DE NICE EN 2021	2
Introduction	8
I. L'action de l'Unité Asile au sein du CADA	9
A. Généralités	9
B. Focus.....	11
II. L'action de l'Unité Insertion au sein du CADA	13
III. Les actions transversales au sein du CADA	14
A. Les actions socioculturelles à destination des bénéficiaires du CADA	14
1. Les sorties et évènements socioculturels	14
2. L'accès à un jardin solidaire	15
3. La tradition de la Journée Mondiale des Réfugiés	17
B. Les actions de sensibilisation autour de la situation des bénéficiaires du CADA	17
1. La participation au Projet Inter'Act de l'UNHCR	17
2. La réponse systématique aux sollicitations des chercheurs universitaires et autres professionnels du plaidoyer	18

LA FONDATION DE NICE EN 2021

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2021,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 400 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 25 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 460 logements dans lesquels sont hébergés les publics.



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

 Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique :

Santé / Addictions, Hébergement / Logement et Asile / Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile de prévention des expulsions, Agir pour les difficultés locatives)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, accueil des réinstallés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions)
- Un jardin solidaire, une épicerie sociale et une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui est dans sa 2ème année de montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, plateforme emploi)

- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activité stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (maisons d'enfants à caractère social)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, RH, DAF, immobilier, et depuis 2021 communication et levée de fonds qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel, en associant plus l'équipe à la chaîne de décisions pour susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur, et en mettant en œuvre l'évaluation à 360° qui permet de travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en mettant à contribution l'ensemble de son entourage professionnel.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions 2021

Avènement de la réorganisation hiérarchique et renouvellement de la ligne managériale

La réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation en 8 domaines d'activité stratégique pour mieux piloter le fonctionnement opérationnel et être force de propositions, a abouti en 2021 comme la transformation progressive de la fonction de chef-ffe de service en coordinateur-trice, cadre fonctionnel(le) de proximité, facilitateur/trice, qui fait « avec son équipe.

L'évolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre », des diplômes dans le travail social, la logique des appels à projets ont nécessité de repenser nos modèles d'organisation avec des cadres qui coconstruisent plus les projets en équipe, en inter-secteurs et s'appuient sur des équipes éducatives et sociales plus autonomes.

Des formations sur le co-développement des cadres, le développement du pouvoir d'agir et le rétablissement, l'appropriation d'outils d'intelligence collective dans la prise de décision se sont poursuivis pour accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié-ées comme des publics accompagnés, susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques afin d'accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

La communication et la levée de fonds

La Fondation a souhaité définir en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété, de faire mieux connaître les actions que nous menons, d'informer de leurs impacts en matière de solidarité.

Une responsable de la communication et de la levée de fonds a ainsi été recrutée en février 2021.

Le chantier prioritaire a été de définir une ligne éditoriale commune en interne et en externe, car augmenter notre visibilité passe par des messages unifiés, le développement d'outils de communication adaptés aux actions (modernisation du site Internet, réalisation de vidéos ciblées, d'une plaquette de présentation de la Fondation...), organisation d'évènements avec couverture médiatique,

Il s'est agi aussi de démarcher des entreprises privées, des fondations, d'engager des partenariats (mentorat, mécénat de compétences.....) qui ont permis de collecter plus de 20 000 euros de fonds privés, d'obtenir des dons en nature diversifiés et d'entamer diverses coopérations pour 2022.

Les perspectives 2022

Nous poursuivrons nos travaux liés à [la réorganisation hiérarchique](#), pour accompagner les transformations engagées et aussi transmettre les valeurs et la philosophie de cette évolution majeure à une nouvelle ligne hiérarchique, profondément renouvelée dans 2 secteurs d'activité.

Nous devons continuer à promouvoir un modèle combinant exigence et bienveillance et favorisant l'intelligence collective, symbolisée par notre charte du développement du pouvoir d'agir, récemment aboutie.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité même dans un contexte d'annonces de revalorisation salariale avec la diversification de nos profils, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique](#), [l'aller-vers](#) continuera de s'enrichir de nouvelles méthodes d'intervention comme [la multiréférence](#), [les valeurs du rétablissement](#) dans l'accompagnement social, [Individual Placement and Support](#) en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Il s'agira également en 2022 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, d'[axer les interventions sur la levée de fonds](#) auprès d'entreprises privées, de fondations. Nous organiserons au printemps un évènement prestige en lien avec la ressource.

La définition d'[une charte éthique](#) prônant des achats plus responsables devra nous engager à adopter de nouveaux réflexes et procédures pour devenir un acteur plus respectueux de l'environnement dans la durée et sur tous les actes régissant nos fonctionnements.

Enfin, 2022 sera l'année de [la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens du secteur Enfance Famille](#) au moment où le nouveau schéma départemental de l'aide sociale à l'enfance paraît, de la mise en œuvre opérationnelle de [notre plateforme en addictologie](#) sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec [le nouveau métier du job coach](#).

Introduction

En 2021, **le Service Migrants a fêté ses 5 ans**. Au-delà d'être une étape symbolique, cette année fût une année de stabilisation pour ce dernier. Après quatre années d'expansion constante de ces activités, le service est, en effet, entré dans une **phase de consolidation** de son assise et de ces actions. Ainsi, il a décidé de prendre le temps de travailler sur la sédimentation de ses pratiques et sur la cohérence de son implantation géographique. Cette année a aussi été le point de départ d'un véritable travail de réflexion autour de l'évaluation en continu de l'action du service et du souhait d'une plus grande place laissée à la parole de l'utilisateur.

Ces ambitions ont mis en lumière la grande capacité de l'équipe du service à identifier ses acquis et ses marges de progression, à réétudier et à repenser ses habitudes et à se mobiliser individuellement autour d'enjeux collectifs. Travailler dans les domaines de l'asile et de l'insertion demande un effort constant d'adaptation. Le service doit pouvoir se mouvoir en adéquation avec l'environnement volatile dans lequel il a choisi d'agir. L'action de ce dernier n'est ainsi pas complètement identique d'année en année. Elle suit les flux et les reflux imposés par le phénomène des migrations lui-même, mais aussi par les politiques publiques et l'opinion. Aussi, il est nécessaire pour le Service Migrants de savoir quand s'appuyer sur ses réussites passées et quand promouvoir l'innovation.

Depuis 2016, le Service Migrants propose une **prise en charge globale des demandeurs d'asile**. Dès 2018, il s'est aussi engagé dans des **actions fortes d'insertion en faveur des bénéficiaires de la protection internationale**. Ces deux axes de travail historiques bénéficient, aujourd'hui, à une gestion efficace et performante de son Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile des Vallées (cf. CADA Les Vallées).

Aujourd'hui, le Service Migrants gère **172 places au sein de son CADA** situé en diffus localisées dans le moyen et le haut pays des Alpes Maritimes. En parallèle de cet important établissement, le Service Migrants propose :

- 406 places d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA & HUDA P) ;
- 45 mesures de Plateforme Réfugiés (PR) ;
- 15 mesures de Cohabitation Solidaire (COSOL) ;
- 90 mesures d'Accompagnement des réfugiés par et Vers l'Insertion (AVI) ;
- 29 places sur le Programme de Réinstallation de réfugiés (ACPO).

Afin de manager au mieux, ces différentes actions, le service s'est organisé en deux unités mutualisées, l'unité Asile et l'unité Insertion. **L'unité Asile est composée de 13 membres**, travailleurs et travailleuses sociojuridiques. **L'unité Insertion est, elle, composée de 8 membres**, chargés et chargées de mission insertion. Ces deux unités bénéficient du soutien de **plusieurs fonctions transverses** : responsable d'activité, coordinateurs, secrétaires, agents sociaux et hôteliers, chargée d'animation socioculturelle, chargés de mission hébergement, etc.

En 2021, grâce à l'ensemble de ces membres, ont été accueillies **1029 personnes** représentant **355 familles** dont 504 femmes et 525 hommes tous dispositifs confondus.

Ces personnes étaient en grande majorité hébergées et ont pu bénéficier des actions suivantes :

- Mise à disposition d'un **hébergement temporaire, domiciliation et accompagnement à l'usager d'habiter** visant à faciliter le travail autour de la sortie du centre dès l'entrée au sein de ce dernier ;
- Mise en place d'un **accompagnement social global** incluant le **suivi sociojuridique**, l'accompagnement à l'accès aux soins et à la santé, l'accompagnement à l'accès à la scolarité, l'accompagnement à l'accès aux informations sur l'aide au retour volontaire ou tout autre accompagnement pertinent dans le cadre fixé par le service ;
- Mise en place d'un **accompagnement à la sortie dès l'entrée** basé sur la bonne compréhension du contexte et de la durée de l'accompagnement et la co-construction d'objectifs réalistes et réalisables ;
- Développement d'actions favorisant l'insertion en **partenariat avec les administrations, les services municipaux, les lieux de scolarisation, les associations et les bénévoles locaux** ;
- Mise en place d'**actions innovantes et solidaires** permettant de faciliter la gestion de l'attente par les personnes accueillies durant le traitement de leur demande d'asile.

Il est important de souligner, avant de présenter l'action des différents membres du Service Migrants au sein du CADA Les Vallées, que l'année 2021 s'est déroulée dans **un contexte persistant de crise sanitaire**. Néanmoins, l'équipe du service, forte de l'expérience acquise tout au long de l'année 2020, a su modifier et adapter ses modalités d'intervention auprès des personnes accompagnées pour assurer ses missions sans discontinuité aucune.

I. L'action de l'Unité Asile au sein du CADA

A. Généralités

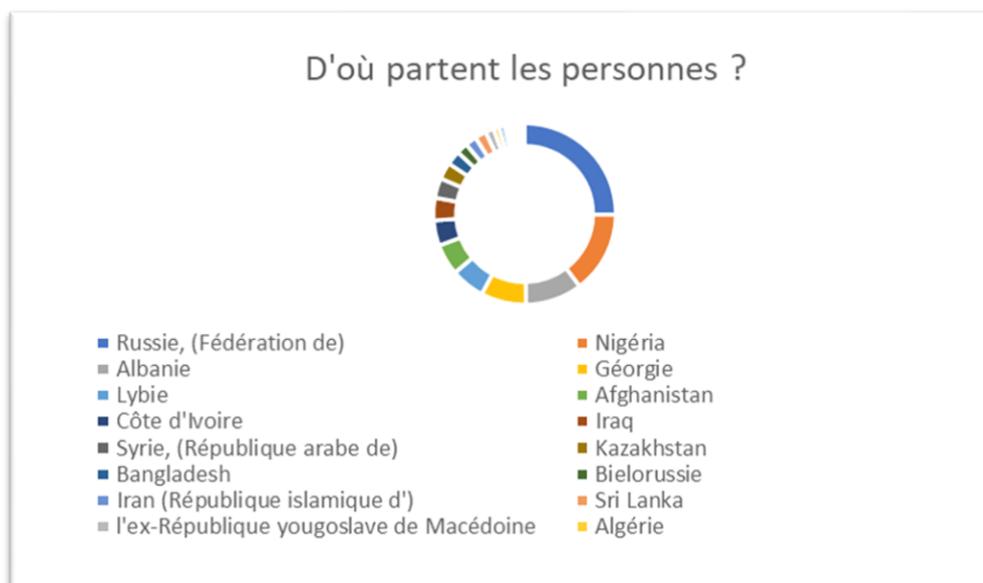
Le CADA Les Vallées a accueilli, cette année, **214 personnes** dont plus de la moitié avaient moins de 18 ans. Ainsi, le Service Migrants a réalisé **87 % de ses objectifs annuels** avec 54 543 journées d'hébergement.

Le taux de réalisation observé, bien qu'en dessous de la barre des 91,5%, taux fixé comme objectif idéal par la convention, est des plus satisfaisants lorsque sont prises en considération les circonstances externes au service ayant grandement impacté l'action de ce dernier tout au long de l'année 2021.

Tout d'abord, il faut citer celui de la permanence de la crise sanitaire qui a largement conditionné le ralentissement des entrées et des sorties du dispositif. Ensuite, il est nécessaire de préciser que la tempête Alex ayant eu lieu en octobre 2020 a donné lieu à un blocage temporaire de certains appartements localisés dans la Roya. Le Service Migrants n'a pu réouvrir ces places qu'au moment de la réouverture des accès routiers, à partir de février 2021 pour Breil sur Roya et au courant de l'été 2021 pour Tende.

Malgré ses fortes contraintes, le CADA du Service Migrants a accueilli **44 nouvelles personnes** pendant l'année 2021.

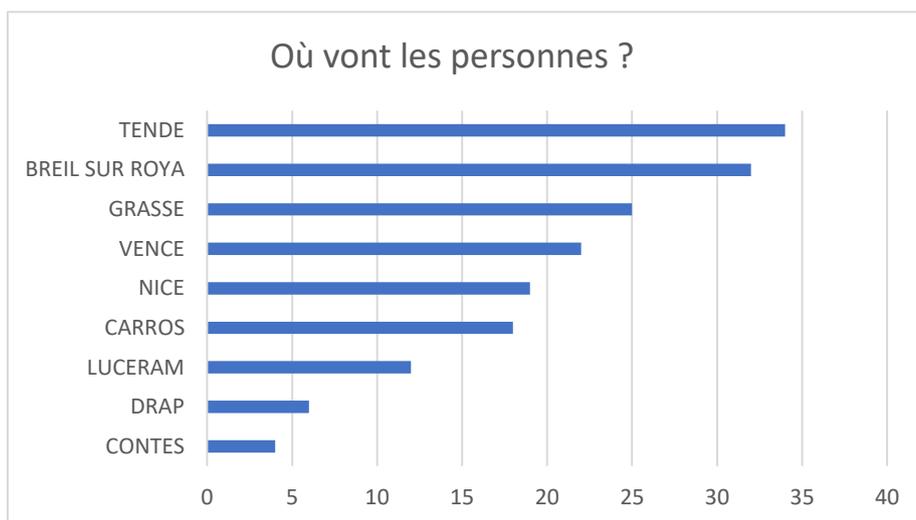
La diversité des pays d'origine des usagers du service démontre la complexité des trajectoires migratoires. Au cours de l'année 2021, la plupart des personnes accueillies étaient originaires du continent européen, en particulier **de la Russie, de l'Albanie et de la Géorgie**. Concernant les personnes accueillies en provenance du continent africain, il faut noter une progression importante du flux de personnes originaires du **Nigeria** en comparaison avec l'année 2020. Les flux de personnes originaires du **Moyen-Orient** sont, bien entendu, aussi une constante dans les flux observés.



Cette diversité des populations accueillies et de leurs cultures permet à l'équipe du Service Migrants d'investir complètement le champ de l'**interculturalité**. Les membres de service prennent en compte les origines des demandeurs d'asile, leurs coutumes et leurs habitudes de vie, tout en commençant dès la demande d'asile à travailler le processus d'insertion à la société française.

Bon à savoir : Les personnes originaires du Nigeria ont souvent déjà vécu un long parcours européen avant d'être accueillies au CADA du Service Migrants. La plupart d'entre elles ont, par exemple, résidé plusieurs années en Italie, y ont parfois obtenu le bénéfice de la protection internationale et y ont aussi quelques fois été victimes de traite humaine. Ces personnes auront alors un parcours de demande d'asile bien plus long sur le territoire français de part leur nécessité de se soumettre à la procédure DUBLIN. Il s'agit alors pour les professionnels du service de contribuer à la coconstruction d'un dossier plus complexe et à une gestion de l'attente plus fine avec leurs bénéficiaires.

En 2021, l'équipe du Service Migrants, soutenu par la Direction de l'Immobilier a continué à **consolider sa présence dans différentes communes du haut et moyen pays des Alpes-Maritimes**. Les travailleurs sociojuridiques ont, notamment, étendu leurs réseaux de personnes ressources au sein des communes d'implantation du service afin d'orienter les demandeurs d'asile accueillis et accompagnés au sein du CADA vers des solutions de proximité pertinentes pour les activités du quotidien, tels que l'accès aux soins, la scolarisation des enfants, l'apprentissage du français, etc.



L'équipe de l'Unité Asile du Service Migrants est en perpétuelle recherche pour affiner son accompagnement global au plus proche des besoins des demandeurs d'asile. Aussi, elle s'appuie sur l'Unité Insertion pour passer le relais de l'accompagnement quand les bénéficiaires obtiennent le bénéfice de la protection internationale. Les membres du Service Migrants travaillent ensemble à donner du sens à l'accompagnement de la demande d'asile entre protection et rejet, à permettre aux bénéficiaires d'acquérir de la résilience dans ces deux sorties possibles pour garantir qu'ils puissent faire les bons choix par la suite, leur permettant de mettre en place un projet de vie en France, de retour au pays ou ailleurs.

B. Focus

Plusieurs objectifs ont été atteints par l'Unité Asile en 2021 en rapport avec son action en faveur du CADA Les Vallées. L'accompagnement des usagers, l'offre d'hébergement ainsi que le réseau partenarial ont ainsi été des sujets de réflexion et des terrains d'action.

En ce qui concerne **l'accompagnement des usagers**, il est utile de souligner :

- Un perfectionnement de l'accompagnement juridique adapté aux situations des usagers accueillis selon leur situation procédurale (étape OFPRA, étape CNDA, Dublin, *etc.*) ou de leur double procédure (TEH, étrangers malades, *etc.*) ;
- Un perfectionnement de l'accompagnement vers les demandes d'aide exceptionnelle au séjour (AES) pour permettre de régulariser certains bénéficiaires déboutés et en présence induite au sein des dispositifs du service depuis plusieurs mois ;
- Et la réalisation d'une formation des membres de l'équipe sur la traite des êtres humains avec une avocate experte de ce champ.

Paroles de salariés...

En tant que référente Traite des Êtres Humains (TEH), j'ai été ravie de pouvoir participer à l'organisation de rencontres sur le sujet, avec plusieurs partenaires. Le fait qu'un grand nombre de membres de l'équipe (fonctions transversales incluses) soient présents m'a rappelé la motivation et la curiosité de l'équipe !

Ensuite, au regard de **l'offre d'hébergement**, il est à noter :

- Le développement d'offres de relogement pérenne pour les bénéficiaires de la protection internationale en interne avec la mise en place de glissement de baux sur les hébergements du CADA et de l'HUDA P ;
- Le développement du secteur Vence & Carros avec de nouvelles captations sur Gattières ;
- La mise en place de plans d'actions avec les travailleurs sociojuridiques, les chargés de mission insertion, les agents sociaux et hôteliers et les cadres pour venir soutenir de manière individualisée les bénéficiaires en difficulté sur l'usage d'habiter ;
- Et un travail de préparation autour d'une candidature future en faveur de l'ouverture d'un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) à destination des bénéficiaires de la protection internationale.

Enfin, **le réseau partenarial** a pu bénéficier de :

- La réouverture d'un dialogue avec la Gendarmerie nationale et la Police aux frontières autour du droit à la circulation sur le territoire français et les défis rencontrés par les bénéficiaires du Service Migrants dans la Vallée de la Roya ;
- L'ouverture d'un dialogue avec la commune de Breil-sur-Roya et celle de Tende sur l'inactivité des demandeurs d'asile et les opportunités de bénévolat possible au sein des territoires de ces dernières ;
- Et de l'ouverture d'un dialogue avec la commune de Sospel sur sa capacité à faciliter l'implantation plus importante et pérenne du Service Migrants en son sein.

Paroles de salariés...

Fin de l'année 2021. Des arrestations régulières de demandeurs d'asile hébergés dans la Vallée de la Roya en gare de Breil sur Roya ou de Sospel. Les lenteurs administratives dans le renouvellement de documents de circulation et l'analyse de situations spécifiques par les autorités ont donné lieu à des rétentions au sein de la P.A.F. de Menton pendant plusieurs heures pour des vérifications. Nous avons dû constater, par exemple, la reconduite à la frontière d'une femme en demande d'asile hébergée par nos services avec deux enfants en bas âge sans raison apparente. Ces situations réactivent pour certains, des traumatismes liés à l'enfermement. Nous avons sollicité une rencontre avec le directeur de la P.A.F. à la suite de laquelle ce type d'événements semblent s'atténuer, avec les demandeurs d'asile en possession de leur document de circulation.

II. L'action de l'Unité Insertion au sein du CADA

Depuis sa création en 2016, le Service Migrants a toujours assuré un accompagnement certain vers l'insertion en faveur des bénéficiaires hébergés sur les dispositifs de l'Unité Asile et ayant obtenu le bénéfice de la protection internationale. Ce n'est qu'en 2018, néanmoins, que le Service Migrants a commencé à développer une offre plus complète en faveur des bénéficiaires de la protection internationale par le biais de la création de son Unité Insertion et a réellement investi le domaine de l'insertion. L'accompagnement désormais proposé par l'Unité Insertion aux bénéficiaires de la protection internationale hébergés au sein du CADA Les Vallées est d'une durée de 3 mois renouvelable une fois, et a pour objectif la co-construction d'un parcours vers l'accès au logement, à l'emploi et/ou à la formation et aux droits. L'aller vers et le pouvoir d'agir sont la genèse de ce parcours car l'objectif premier de l'accompagnement développé est la valorisation de l'autonomie de chaque personne.

Sur les 214 personnes en demande d'asile suivies en CADA par l'Unité Asile au cours de l'année, **41 personnes ont bénéficié de la protection internationale**. Cela représente **11 familles suivies dès obtention de leur statut par l'Unité Insertion**. En plus de ces 11 familles ayant obtenu la protection internationale au cours de l'année 2021, **l'Unité Insertion a aussi continué à suivre en 2021 18 personnes représentant 4 familles qui avaient obtenu leur statut au cours de l'année 2020**. Au total, **11 de ces familles ont été relogées en 2021** : 6 ménages ont intégré un logement pérenne dans le cadre de l'IML, 2 ménages ont obtenu un logement social, 2 ménages ont été relogés dans le parc privé et 1 ménage a intégré un centre provisoire d'hébergement.

Il est important de préciser que l'accompagnement proposé aux bénéficiaires de la protection internationale par l'Unité Insertion ne consiste pas uniquement en un travail d'insertion par le logement. En effet, plusieurs autres volets font l'objet d'un travail d'accompagnement global minutieux :

- Le travail effectué sur le volet social permet :
 - L'accompagnement à l'accès aux droits sociaux : Accès aux soins, Ouverture des droits CAF (RSA, allocations familiales, etc.), Accès aux aides alimentaires, etc. ;
 - L'accompagnement à l'apprentissage de la langue française, notamment par le biais des cours proposés dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine, ainsi que par le biais de bénévoles de la Fondation de Nice ou d'orientations vers des structures partenaires ;
 - Et l'accompagnement vers des activités solidaires telles que celles proposées par le jardin solidaire de la Fondation de Nice Lou Pantäï ou par des structures partenaires.
- Le travail engagé sur le volet administratif consiste, lui, en :
 - Un accompagnement dans les démarches administratives habituelles et dans le suivi des interactions liées à ces dernières (Impôts, AMELI, Pole emploi, CAF, etc.) ;
 - Un accompagnement dans les démarches liées aux activités bancaires ;
 - Un accompagnement dans les démarches d'échange ou d'obtention du permis de conduire ;
 - Et un accompagnement dans les démarches d'inscription scolaire ou d'obtention d'équivalence de diplômes.

- Enfin, le travail entrepris en faveur de l'insertion professionnelle réside dans :
 - Un accompagnement dans la création du CV et de lettre de motivation ;
 - Un accompagnement dans les démarches auprès du Pôle Emploi et des Missions Locales ;
 - Et une orientation vers des chantiers d'insertion professionnelle lorsque pertinent.

Le Service Migrants a la volonté éclairée de participer à la fluidification des dispositifs asile et en ce sens, la priorité est toujours donnée à toutes les actions liées à l'insertion par le logement. Cependant, l'ensemble des volets de l'accompagnement proposé contribue à l'insertion pérenne des bénéficiaires de la protection internationale accompagnés.

Bon à savoir : L'Unité Insertion a entamé en 2021 un travail de préparation autour d'une candidature future en faveur de l'ouverture d'un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) à destination des bénéficiaires de la protection internationale. Cette dernière a été retenue durant le premier trimestre de l'année 2022.

III. Les actions transversales au sein du CADA

Plusieurs actions transversales ont participé en 2021 à l'accompagnement social global des personnes accueillies au sein du CADA Les Vallées, à la bienveillance de ces derniers et au rayonnement du Service Migrants de manière plus générale.

A. Les actions socioculturelles à destination des bénéficiaires du CADA

Concernant les différentes actions socioculturelles à destination des bénéficiaires du CADA Les Vallées, il est important de mettre en lumière les sorties et événements socioculturels organisés par le pôle animation socioculturel du Service Migrants et les activités liées au développement et à l'accès au jardin solidaire de la Fondation de Nice.

1. Les sorties et événements socioculturels

Au cours de l'année 2021, à la suite du succès du développement des kits socioculturels et de l'identification de besoins spécifiques des personnes hébergées et accompagnées au sein du CADA Les Vallées, **un poste de chargé d'animation socioculturel a été créé** au Service Migrants. La création visait à répondre à un besoin précis de découverte et d'accès à la culture, à l'art et aux sports de l'ensemble des usagers de Service Migrants. Cet accès à différents aspects de la vie locale, régionale et nationale en France fait partie, au même titre que l'accès au logement, aux droits, à la formation et à l'emploi, des vecteurs forts d'insertion.

La chargée d'animation socioculturelle s'est attelée dès juin à la création d'**une programmation diverse** permettant l'implication de l'ensemble des personnes accompagnées sur les différents dispositifs portés par le Service Migrants au premier rang desquels figure le CADA Les Vallées.

Ont ainsi été mis en place :

- **Un programme estival** composé de randonnées, de visites de musée, de visites de jardins, de journées de découverte sportive (Equitation & Volley-Ball) et d'une journée au sein d'un parc d'attraction aquatique. Il est à souligner que **56 personnes** accompagnées au sein du CADA ont participé à ces journées ;
- **Une opération de rentrée scolaire** consistant en une journée de distribution itinérante de fournitures scolaires pour les mineurs scolarisés hébergés par le CADA Les Vallées et de « shootings » souvenirs permettant d'immortaliser une journée importante dans la vie des familles accompagnées. L'ensemble des mineurs accueillis au sein du CADA ont bénéficié de cette action, soit **un peu plus d'une centaine d'enfants** ;
- **Des fêtes de fin d'année inclusives** permettant aux personnes hébergées en CADA de se réunir autour des traditions de fin d'année de chacun et notamment de celles des communautés accueillantes (Communes d'implantation & Population locale). A l'occasion de ces événements, un partenariat avec le lycée de l'Ecole Internationale de Nice a permis une distribution individualisée de présents aux familles hébergées. **100% d'entre elles ont reçu les cadeaux préparés et près de 70% ont participé à la tenue d'un repas partagé et d'activités ludiques** (Chants, Danses & Ateliers Dessins) ;

Paroles de bénéficiaires...

L'enthousiasme de ces familles si différentes de se retrouver autour d'un repas commun de fin d'année était si positif ! L'espace d'un instant, j'ai pu oublier le stress de la procédure de la demande d'asile. J'ai pu aussi créer du lien autour de la danse avec des personnes de cultures très lointaines de la mienne.

Les présents étaient définitivement un plus pour mes enfants. Je les imaginais pouvoir dire, tel que leurs camarades le feraient, ce qu'ils avaient reçus pour les fêtes de fin d'année à la rentrée sans rougir pour une fois...

- **Des activités plus ponctuelles** tels que des cafés sourires, des ateliers de cuisine, des ateliers de réparation de vélos, des randonnées, des visites de bergeries et de fermes, des visites de musée, etc. Ces activités visent **de petits groupes de 5 à 10 personnes accompagnées**. Elles engendrent toujours l'enthousiasme et ont nécessité la mise en place d'une procédure d'inscription avec listes d'attente.

Bon à savoir : Si les activités socioculturelles créent définitivement l'envie et l'attrait, il existe parfois un gap entre le nombre initial d'inscriptions et le nombre final de participants. Ce phénomène peut, en partie, s'expliquer par les difficultés rencontrées par certaines personnes accompagnées à se projeter sur des engagements à moyen et long terme. Il s'agira donc, à l'avenir, pour le pôle socioculturel du Service Migrants de mieux cerner ce phénomène et d'élaborer des solutions à ce dernier.

2. L'accès à un jardin solidaire

Dès 2017, le Service Migrants de la Fondation de Nice s'est engagé dans le développement d'un **jardin solidaire** à destination principale de son public, mais également ouvert à d'autres. Le choix d'un accompagnement des demandeurs d'asile dans des communes

du moyen et du haut pays des Alpes Maritimes imposait, en effet, alors les constats suivants : faible développement des liens sociaux entre les habitants des communes et les demandeurs d'asile, faible pouvoir d'agir des usagers et représentations négatives à l'égard de l'accueil des demandeurs d'asile et de leur impossible mise en activité.

L'objectif du projet était initialement de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des demandeurs d'asile dans une démarche de solidarité, de mise en lien et de respect de la dignité humaine. Le projet intègre désormais quatre objectifs spécifiques :

- Favoriser la création de liens sociaux et le brassage culturel et faire bénéficier les usagers du jardin des effets positifs d'une mise en mouvement ;
- Faciliter et renforcer la mise en œuvre du pouvoir d'agir des usagers ;
- Promouvoir une perception sociale positive des usagers dans les communes d'implantation par l'invitation régulière de partenaires et de personnes de la société civile aux activités du jardin ;
- Faire bénéficier les usagers de la production du jardin solidaire.

En 2021, **20% des bénéficiaires hébergés en CADA** ont fréquentées le jardin solidaire régulièrement. Au cœur de la crise sanitaire, le jardin solidaire s'est révélé un véritable vecteur de solidarité. Il a notamment augmenté sa production de légumes et de miel permettant l'alimentation partielle, mais non négligeable, de l'épicerie solidaire de la Fondation de Nice. A l'exception des périodes de confinement strict, il a aussi pu continuer à proposer presque sans discontinuité, puisqu'en extérieur, **des activités ludiques et de sensibilisation**. Ainsi, les bénéficiaires du CADA Les Vallées ont pu en compagnie d'autres publics participer à des ateliers de yoga, de dessins, d'arts plastiques, des séances de jardinage et de réparations de vélo ou encore à des initiations à l'apiculture et aux pratiques agroécologiques, entre autres.

Le jardin solidaire se trouvant dans l'ouest du département des Alpes-Maritimes et les usagers du CADA rencontrant de nombreux défis pour se déplacer (contraintes morales, physiques et financières), la fréquentation annuelle est à analyser à la lumière de ces éléments. Le service est toujours à la recherche de projets de jardins partagés dans l'est du département afin de faire bénéficier l'ensemble des usagers du CADA d'une expérience similaire.

Paroles de bénéficiaires...

Aller à Lou Pantaï (Cf. Le jardin solidaire), c'est reprendre ma respiration pour moi, retrouver de ma joie passée... Je viens d'une famille nombreuse et pourtant, je suis seule ici avec mes enfants désormais. Lorsque nous nous rendons au jardin, on rencontre d'autres familles, on se réinvente des liens et cela fait du bien. C'est souvent trop court puisque dès l'activité terminée, il nous faut rentrer chez nous, mais c'est déjà cela de pris... En plus de quelques bons légumes et pots de confiture !

Bon à savoir : Au vue du succès grandissant de ce projet, la Fondation de Nice souhaite, en 2022, pouvoir faire évoluer le jardin solidaire du Service Migrants vers un projet de tiers-lieu alimentaire à part entière à destination de l'ensemble du public de la Fondation et qui pourrait intégrer un chantier d'insertion.

3. La tradition de la Journée Mondiale des Réfugiés

Depuis la création du Service Migrants en 2016, la journée du 20 juin est synonyme de festivités ! Toute l'équipe se mobilise pour organiser et animer une journée spéciale où professionnels et personnes accompagnées se retrouvent pour célébrer !

En 2021, il a fallu se résoudre à se réunir le 21 juin en raison du calendrier annuel. Cela n'a nullement empêché le service d'organiser une édition très conviviale de sa journée symbole : un repas partagé au sein du jardin solidaire, la représentation d'un conte musical préparé par certains bénéficiaires du service, et notamment du CADA Les Vallées, et un concert impliquant membres de l'équipe et bénéficiaires, tous artistes d'un jour ou de toujours !

Paroles de salariés...

La Journée Mondiale des Réfugiés, c'est une rencontre entre nous et les familles accompagnées dans un contexte différent de celui de l'accompagnement. Réunis autour d'un repas et d'un spectacle bigarré le 21 juin 2021, nous avons vécu un beau moment d'union dans un lieu particulièrement agréable. La représentation théâtrale préparée par certains de nos bénéficiaires avec le soutien de notre partenaire La Passerelle, centre social à Carros, a définitivement été le moment fort de la journée ! Les parents et les enfants avaient élaboré un conte musical très créatif !

B. Les actions de sensibilisation autour de la situation des bénéficiaires du CADA

Au nombre des actions transversales notamment portées grâce à l'existence du CADA Les Vallées, il faut bien évidemment ajouter aux côtés des actions socioculturelles, les actions de sensibilisation menées.

En 2021, comme chaque année, le Service Migrants a considéré que la sensibilisation du public aux enjeux de l'accueil des demandeurs d'asile faisait partie entière de ses missions. Il a ainsi participé à plusieurs actions en faveur d'une perception sociale positive des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale.

1. La participation au Projet Inter'Act de l'UNHCR

Le Service Migrants a eu l'honneur d'être contacté au cours de l'année 2021 par le UNHCR afin de participer à son échelle au projet Inter'Act.

Le projet Inter'Act se constitue d'**une série de journées d'informations et de partage à destination de collégiens**. L'UNHCR a développé ce dernier afin de sensibiliser ces étudiants aux déplacements forcés et à la condition des bénéficiaires de la protection internationale. À ce jour, près de 6000 élèves en France ont bénéficié de cette action. Le projet permet à ces derniers de mieux comprendre l'importance et l'utilité de la protection internationale et aux enseignants d'aborder le sujet de l'exil autrement.

Aussi, pendant une journée, un établissement scolaire volontaire accueille des événements pour encourager ses élèves à porter un autre regard sur les déplacements forcés et à échanger sur l'importance d'une réponse inclusive et solidaire à ces derniers.

Le 10 décembre 2021, Francine SHARADY, travailleuse paire au sein du Service Migrants, et deux bénéficiaires de la protection internationale ayant été hébergées par le passé au sein du CADA Les Vallées, ont donc participé à la journée Inter'Act de l'institution François d'Assise-Nicolas Barré à Monaco. Les trois intervenantes ont ainsi pu partager leur expérience et leurs passions avec **une soixantaine de collégiens** présents et nourrir un travail de prise de conscience et de réflexion collectives.

Bon à savoir : Le Service Migrants a d'ores et déjà été contacté par l'UNHCR afin de reconduire l'expérience en 2022.

2. La réponse systématique aux sollicitations des chercheurs universitaires et autres professionnels du plaidoyer

En plus de sa participation à des opérations de sensibilisation du grand public, le Service Migrants a toujours répondu à l'ensemble des sollicitations des chercheurs universitaires et autres professionnels du plaidoyer et 2021 n'a pas fait exception à la règle.

Aussi, cette année, le service a répondu aux questions de représentants de différents laboratoires universitaires sur ses connaissances et ses compétences en matière de phénomène migratoire et d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale. Il faut ici citer **le laboratoire Unité de Recherche Migrations et Société - URMIS** - de l'Université de Nice-Sophia Antipolis qui conduit des recherches sur les migrations, **le Centre Primo Levi** qui s'investit dans un plaidoyer en faveur d'un meilleur accès aux soins en santé mentale des victimes de torture et **le Border Violence Monitoring Network - BVMN** - qui documente les parcours migratoires et les violences dont peuvent être victimes les populations déplacées au cours de ces derniers.

Les travaux de ces différents partenaires participent grandement à une vision plus éclairée, et donc au développement de comportements plus solidaires, de la situation des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale. Le Service Migrants est donc particulièrement heureux de pouvoir contribuer à l'élaboration de ces derniers.

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENTIE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



VILLE DE NICE